



LIVRE BLEU DIPLOMATIQUE 2019

Version résumée



Ministère des Affaires
Étrangères du Japon



[Traduction provisoire]

La situation internationale et les relations diplomatiques du Japon en 2018

Afin de défendre ses intérêts nationaux en matière de politique, de sécurité et d'économie et de maintenir et développer l'ordre international fondé sur les valeurs fondamentales que sont la liberté, la démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit et le respect du droit international, le Japon doit appréhender avec sang-froid tout changement de la situation internationale et développer une stratégie diplomatique adaptée.

Nous présenterons ci-dessous une vue d'ensemble de la situation internationale ainsi que des relations diplomatiques entretenues par le Japon en 2018.

1 La situation internationale

La situation sécuritaire autour du Japon est sans cesse sévèrement mise à mal. En effet, la modification inédite de l'équilibre des pouvoirs au sein de la communauté internationale et la progression rapide des innovations technologiques ont un impact important et complexe sur la sécurité, tant au niveau mondial que régional. Ainsi, à mesure que se multiplient les réactions face à la mondialisation, même parmi les pays qui profitent du libre-échange, comme les Etats-Unis ou les pays européens, certains manifestent une tendance au protectionnisme et au repli sur soi.

De plus, l'ordre international, fondé sur des valeurs fondamentales telles que la liberté, la démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit et le respect du droit international qui apportent au monde et au Japon stabilité et prospérité, est

menacé par des tentatives unilatérales de changer le statu quo par la force, ainsi que par la montée de l'extrémisme violent et du terrorisme. En outre, l'Europe, qui soutenait jusqu'alors le maintien et l'accélération de l'ordre international, traverse actuellement une période d'agitation avec le Brexit et la dégradation du rôle de moteur politique joué par la France et l'Allemagne.

(1) L'évolution de la situation internationale à moyen et long termes

A L'évolution de l'équilibre des pouvoirs

Depuis le début du XXI^{ème} siècle, l'équilibre des pouvoirs au sein de la communauté internationale a connu une évolution d'une ampleur sans précédent, ce qui influence également la dynamique de la politique internationale.

De plus, parallèlement à l'expansion et à l'approfondissement des relations d'interdépendance entre Etats au sein de la communauté internationale, l'accélération et la complexification de l'équilibre des pouvoirs, dues à la montée de puissances nationales comme la Chine, exacerbent les incertitudes planant sur l'ordre actuel.

Il devient manifeste que des tensions interétatiques politiques, économiques et militaires ont pour conséquence la mise en place d'un ordre international et régional autocentré, ou la volonté d'élargir sa zone d'influence.

B La diversification et la complexification des menaces

Particulièrement en Asie, les enjeux de souveraineté et d'intérêts territoriaux complexifient l'environnement sécuritaire et font craindre une augmentation des zones grises où la situation n'est ni vraiment urgente ni vraiment pacifique.

Par ailleurs, on observe également des cas d'usage de moyens permettant de changer le statu quo, comme la « guerre hybride » qui brouille intentionnellement la frontière entre guerre conventionnelle et guerre asymétrique, ou des cas d'ingérence dans le fonctionnement de la démocratie d'un pays par une puissance étrangère par le biais de la manipulation de l'information.

Les problèmes émanant du transfert, de la prolifération et de l'amélioration des performances des armes de destruction massive et des missiles balistiques, ainsi que la possibilité que ces armes soient obtenues et utilisées par des organisations terroristes, constituent une menace constante pour le Japon et la communauté internationale dans son ensemble.

En ce qui concerne le terrorisme, et même si l'on constate le repli de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), il faut continuer à rester prudent quant à l'influence exercée sur la communauté internationale par les entités non-étatiques et les organisations terroristes. De plus, la menace posée par le terrorisme visant ce que l'on appelle des « cibles vulnérables » s'est aggravée ces dernières années. Le développement des outils de communication, notamment celui des réseaux sociaux (SNS), est utilisé pour diffuser des extrémismes violents, une des causes principales du terrorisme, et étendre le champ d'action des organisations terroristes.

Les avancées technologiques et scientifiques récentes créent des activités dans de nouveaux domaines tels que l'espace et le cyberspace. Néanmoins, si ces avancées apportent de nouvelles opportunités, elles donnent également naissance à de nouveaux risques et menaces, d'autant que les normes applicables sont encore en cours d'élaboration.

De plus, les innovations technologiques, telles que l'Internet des Objets (IdO), la robotique, l'intelligence artificielle (IA), la technologie quantique, etc., qui modifieront certainement profondément la façon d'être de la société et des citoyens, progressent. Cependant, la course à la supériorité technologique ne conduit pas seulement à une concurrence internationale de plus en plus acharnée, mais également à un renforcement de l'utilisation de ces technologies à des fins sécuritaires.

C Les tendances économiques mondiales (une tendance manifeste au protectionnisme et au repli sur soi)

L'économie mondiale tend plus que jamais vers un renforcement des interdépendances à travers le développement des chaînes logistiques et des systèmes financiers, avec l'avancée des innovations liées à la mondialisation et aux technologies numériques. Si ces dernières créent de nouvelles opportunités de croissance, elles facilitent également la répercussion des effets néfastes d'un krach ou des fluctuations du cours des marchandises d'une région à une autre, voire sur l'économie mondiale. De surcroît, les innovations dans le domaine des technologies de télécommunication de la 4^{ème} révolution industrielle telles que l'intelligence artificielle, la robotique, le *Big Data*, etc., généreront non seulement un changement radical dans les multiples facettes de la vie quotidienne, mais également une modification tout aussi importante de l'ordre économique mondial. Ainsi, afin de faciliter les activités économiques transfrontalières, il est nécessaire de répondre au besoin grandissant d'établir et de maintenir un ordre économique fondé sur des règles.

D'autre part, une tendance allant dans le sens inverse de la mondialisation, continue de prendre de l'ampleur dans les principaux pays occidentaux sous la forme de politiques protectionnistes ou de repli sur soi. Le contexte peut expliquer cette tendance : les disparités salariales, le chômage, l'augmentation des importations, l'afflux de migrants, les problèmes liés au changement



climatique, etc. En Europe, bien que l'afflux de migrants et de réfugiés diminue, les disparités économiques entre le Nord et le Sud subsistent. Aux États-Unis, le Président TRUMP n'a cessé de réaffirmer sa position « L'Amérique d'abord » (« *America first* »), ce qui a conduit à des frictions commerciales avec la Chine.

D L'aggravation des problématiques à l'échelle mondiale

La communauté internationale s'engage à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim dans le monde à travers diverses initiatives s'appuyant sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés en l'an 2000. La pauvreté menace l'existence, la vie quotidienne et la dignité de chacun ; elle est à l'origine d'injustice sociale, de troubles politiques et de l'extrémisme violent. Son éradication est essentielle pour la « sécurité humaine ».

Par ailleurs, le nombre de réfugiés, de déplacés internes et de demandeurs d'asile continuent de croître du fait de la fréquence des crises ainsi que de la prolongation des conflits et des persécutions, atteignant 70 millions de personnes à la fin de l'année 2018, soit le chiffre le plus important depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La question des réfugiés, en plus de représenter une grave crise humanitaire, provoque également des tensions au sein de la communauté internationale quant aux mesures à prendre, et l'on peut craindre qu'elle ne perdure et ne s'aggrave.

De plus, conséquence du changement climatique, des catastrophes naturelles de grande ampleur telles que des ouragans et des pluies diluviennes se sont succédées dans le monde en 2018. À l'avenir, sous l'effet du changement climatique, ces catastrophes naturelles devraient s'intensifier et il est à craindre qu'elles n'impactent durement les populations vulnérables. En outre, la mondialisation s'accompagne d'une augmentation rapide des déplacements transfrontaliers de populations, ce qui aggrave sérieusement le risque de transmission et de propagation de maladies infectieuses. Il a également été souligné que dans le futur, l'accroissement de la population,

l'industrialisation et l'urbanisation pourraient aggraver les problèmes liés à l'eau, à la nourriture et à la santé.

Afin de résoudre ces défis à l'échelle mondiale, il est important de mettre en œuvre les objectifs de développement partagés par l'ensemble de la communauté internationale que sont les Objectifs de Développement Durable (ODD) et de s'engager à résoudre les problèmes sociaux, économiques et environnementaux dans leur globalité. On estime que la promotion des ODD générera 12 mille milliards de dollars américains et 380 millions d'emplois dans le monde. La réalisation des ODD offre donc aussi l'opportunité de générer de la croissance et des bénéfices. 2019 est une année particulièrement importante pour l'accomplissement des ODD avec la présidence japonaise du G20, l'organisation de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD7) et le premier Sommet des Nations Unies sur le développement durable de New York, aux États-Unis. Lors de la préparation de ces événements, la communauté internationale mettra en commun la sagesse des différentes parties prenantes afin d'entreprendre des actions concrètes.

E Les facteurs de déstabilisation au Moyen-Orient : aggravation du terrorisme et de l'extrémisme violent

Le Moyen-Orient est une région géopolitique importante qui approvisionne non seulement le Japon mais aussi le monde en ressources énergétiques. Sa stabilité est cruciale pour la paix et la stabilité de la communauté internationale, dont celles du Japon. Or, cette région fait face à plusieurs problématiques qui la déstabilisent : l'extrémisme violent de l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), les flux importants de réfugiés et leur afflux dans les régions voisines, l'enlisement de la crise syrienne, le processus de paix au Moyen-Orient, les tensions entre les pays de la région, les situations internes en Afghanistan, au Yémen et en Libye, etc.

Bien que le territoire contrôlé par l'EIIL ait diminué suite aux opérations de démantèlement

menées en Irak et en Syrie, le retour au pays et/ou le déplacement des combattants terroristes étrangers qui étaient sous l'influence de l'EIIL vers des pays tiers, propagent la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent dans le monde entier, y compris en Asie.

(2) La détérioration de la situation sécuritaire en l'Asie de l'Est

A Le développement des armes nucléaires et des missiles en Corée du Nord

La Corée du Nord n'a pas encore procédé au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses armes de destruction massive et de ses missiles balistiques de quelque portée que ce soit, conformément à des résolutions répétées du Conseil de Sécurité des Nations Unies, et on n'observe aucun changement fondamental quant à ses capacités nucléaires et balistiques.

B Le renforcement opaque de la force militaire chinoise et ses tentatives unilatérales pour modifier le statu quo par la force

Le développement pacifique de la Chine devrait être accueilli avec bienveillance aussi bien par le Japon et que par l'ensemble de la communauté internationale. Cependant, la Chine continue d'augmenter, de manière opaque, son budget de la défense et de renforcer considérablement et rapidement sa force militaire. Elle s'attache également à garantir sa supériorité dans de nouveaux domaines tels que l'espace, le cyberspace ou encore les ondes électromagnétiques. De plus, la Chine, en s'appuyant sur ses revendications personnelles, continue de mener des actions unilatérales dans les espaces maritime et aérien de la mer de Chine méridionale et ceux de la mer de Chine orientale pour tenter de modifier le statu quo par la force, ce qui est incompatible avec le droit de la mer existant.

En mer de Chine orientale, les navires gouvernementaux chinois continuaient leurs intrusions dans les eaux territoriales japonaises près des îles Senkaku en 2018 et l'activité intense

de la marine et de l'aviation chinoises a pu y être constatée. Par ailleurs, la Chine continue l'exploitation unilatérale des ressources naturelles dans des territoires maritimes où la délimitation des frontières n'est pas encore déterminée par une zone économique exclusive (ZEE) ou par des plateaux continentaux. De plus, ces dernières années, on a constaté à de multiples reprises que la Chine a mené des recherches sans l'accord du Japon, ou de nature différente de celles pour lesquelles le Japon avait donné son accord, dans l'espace maritime japonais et notamment en mer de Chine orientale.

En mer de Chine méridionale, la Chine a établi des avant-postes à vocation militaire de grande envergure et rapidement opérationnels sur les territoires disputés. De 2016 à 2017, les activités suivantes ont pu être observées : des vols d'essai d'avions civils chinois vers les îles Spratleys, le déploiement de missiles sol-air sur l'île Woody située dans les îles Paracels, des bombardiers et d'autres avions effectuant des vols de patrouille au-dessus du récif de Scarborough, la navigation d'un porte-avion de la marine chinoise en mer de Chine méridionale, etc. Début 2018, les activités militaires chinoises se sont intensifiées avec le déploiement de systèmes de missiles et de systèmes de contre-mesures électroniques dans les îles Spratleys, des entraînements à l'atterrissage et au décollage de bombardiers dans les îles Paracels, etc. D'après la publication d'un groupe de réflexion américain, la surface totale de ces installations permanentes achevées ou en cours de construction en 2017 s'élevait à environ 290 000 m².

En ce qui concerne le contentieux sino-philippin au sujet de la mer de Chine méridionale, la Chine continue de revendiquer sa souveraineté sur ce territoire, en rejetant, par exemple, le caractère juridiquement contraignant du jugement final du Tribunal arbitral, rendu en juillet 2016.

2 Le déploiement de la diplomatie japonaise

Fondé sur des valeurs fondamentales, l'ordre international qui auparavant soutenait la stabilité



et la prospérité du monde, est de nos jours défié de tout bord. Dorénavant, le Japon, en collaboration étroite avec les autres nations, devra assumer des responsabilités et un rôle plus importants sur la scène internationale. Conscient de ce contexte, le Japon continuera à promouvoir ses intérêts et, en même temps, tout en s'affirmant comme Etat pacifique, s'appliquera à défendre la paix et la prospérité de la communauté internationale.

(1) Une diplomatie à l'échelle planétaire et le « pacifisme proactif »

Le Japon souhaite créer un environnement international stable et prévisible. Pour cela, il est important, à travers les efforts diplomatiques, d'élaborer un climat de confiance entre les nations, de renforcer la stabilité et la prospérité de la communauté internationale, et de prévenir toute menace. Dans cette perspective, le Japon, depuis le début du mandat de M. ABE, déploie une politique de « pacifisme proactif » à l'échelle planétaire, fondée sur le principe de la coopération internationale.

Le Premier Ministre Shinzo ABE a déjà effectué 160 visites à l'étranger dans 78 pays et régions. Le ministre des Affaires étrangères Taro KONO, depuis le début de son mandat en août 2017, a accompli 96 voyages dans 63 pays et régions (chiffres de février 2019). La présence du Japon sur la scène internationale s'est depuis considérablement accrue, permettant ainsi d'approfondir les liens de confiance qui unissent, d'une part, M. ABE aux chefs d'Etats et de gouvernement et, d'autre part, M. KONO à ses homologues et aux dirigeants d'organisations internationales. Il est également à noter que les échanges interparlementaires jouent un rôle important dans les relations diplomatiques.

Tout en mettant à profit sa stabilité au sein de la communauté internationale et en veillant à la promotion de ses propres intérêts, le Japon continuera à bâtir des liens de confiance avec les dirigeants de tous les pays. Il jouera également un rôle majeur pour construire un monde de paix et de prospérité.

(2) Les six domaines principaux de la diplomatie japonaise

En vue d'accroître la protection de ses intérêts nationaux, la diplomatie japonaise met l'accent sur six domaines : (i) Le renforcement de l'alliance nippo-américaine et le développement des réseaux avec les pays amis et alliés, (ii) Le renforcement des relations avec les pays voisins, (iii) La promotion de la diplomatie économique, (iv) Les mesures prises face aux problématiques mondiales, (v) La contribution à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient, (vi) La promotion d'un « Espace indopacifique libre et ouvert ».

(i) Le renforcement de l'alliance nippo-américaine et le développement des réseaux avec les pays amis et alliés.

L'alliance nippo-américaine constitue le pivot de la diplomatie japonaise et de la sécurité de la nation. Elle joue un rôle majeur pour la paix et de la prospérité de la région, voire de la communauté internationale. Face au climat d'insécurité qui continue de régner dans la région, l'existence de cette alliance s'avère plus importante que jamais.

Dans ce contexte, grâce aux liens de confiance personnels construits entre chefs d'Etats ainsi qu'entre ministres des Affaires étrangères, et aux efforts constants des deux pays dans des domaines tels que la politique, l'économie et la sécurité, l'alliance nippo-américaine a aujourd'hui acquis une solidité sans précédent. Le Japon et les Etats-Unis travaillent en étroite collaboration pour résoudre les problèmes internationaux ou régionaux tels que la menace nord-coréenne, et se consacrent au maintien et au renforcement d'un « Espace indopacifique libre et ouvert ».

Le Japon, de son côté, conformément aux lois relatives à la paix et à la sécurité ainsi qu'aux lignes directrices de la coopération bilatérale en matière de défense, et à travers les dispositifs mis en place en concertation avec les Etats-Unis, travaille « sans discontinuer » pour parer à toute situation, aussi bien en temps de paix qu'en situation d'urgence. En 2018, plusieurs rencontres de haut niveau ont été organisées. En mars et en octobre, lors des

discussions nippo-américaines sur la dissuasion élargie, les deux pays ont pu échanger leurs vues en toute franchise sur la manière d'assurer cette dissuasion au sein de l'alliance. A travers ces actions à plusieurs niveaux, le Japon entend renforcer les capacités dissuasives et réactives de l'alliance tout en poursuivant une coopération bilatérale en matière de sécurité et de défense.

L'une des priorités du Gouvernement du Japon est d'alléger le fardeau qui pèse sur les territoires accueillant les bases américaines, en premier lieu sur les îles d'Okinawa. En mars, trois hectares de terrain longeant la RN 58 de la zone d'approvisionnement militaire de Makimino ont été restitués par les Etats-Unis. Toujours en mars, la totalité des effectifs de la base aérienne d'Atsugi a été transférée vers celle du corps des Marines d'Iwakuni. Afin de permettre une présence durable de l'armée américaine sur le sol japonais, tous les efforts seront déployés pour soulager les régions d'accueil telles qu'Okinawa, à commencer par la réalisation au plus tôt du déménagement de la base aérienne de Futenma vers l'île de Henoko.

La coopération économique entre le Japon et les Etats-Unis est l'un des trois piliers de l'alliance, au même titre que la sécurité et les échanges entre les citoyens. En avril, lors du sommet Japon-Etats-Unis, M. Toshimitsu MOTEGI, ministre d'Etat chargé de la Politique économique et fiscale, et M. Robert Lighthizer, représentant américain au Commerce, se sont mis d'accord pour entamer le dialogue pour un commerce libre, équitable et réciproque. La première rencontre a eu lieu en août, la seconde en septembre. En septembre toujours, à l'occasion du sommet des chefs d'Etats, un consensus a été trouvé pour ouvrir les négociations de l'Accord nippo-américain sur le commerce des marchandises (TAG). Enfin, lors du sommet de novembre, les deux nations, dans le but de servir leurs intérêts, ont réaffirmé leur intention d'élargir leurs échanges commerciaux et leurs investissements, et de promouvoir le développement économique de la région indopacifique libre et ouverte, fondé sur des règles équitables.

De plus, le Japon entend mettre en œuvre des

cadres avec les Etats qui partagent des intérêts stratégiques communs, tels que l'Inde, l'Australie, l'Union Européenne et le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne, etc. Parallèlement, il s'appliquera à tisser des réseaux avec les pays amis et alliés en créant entre autres une coopération régionale de l'Indopacifique incluant les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Ainsi, s'appuyant sur le pivot que constitue l'alliance nippo-américaine, le Japon continuera à jouer un rôle essentiel pour la paix et la prospérité de la région.

(ii) Le renforcement des relations avec les pays voisins

Le renforcement des relations avec les pays voisins servira de socle à la stabilisation de l'environnement du Japon.

Dans une perspective large, la construction d'une relation stable avec la Chine constitue un enjeu majeur. La relation avec la Chine, avec qui le Japon est séparé géographiquement par la mer de Chine orientale, représente l'une des relations bilatérales les plus importantes, les deux pays faisant état de relations économiques ainsi que d'échanges humains et culturels très étroits. En 2018, le 40^{ème} anniversaire du Traité de paix et d'amitié entre le Japon et la République populaire de Chine fut l'occasion d'organiser activement des entretiens de haut niveau, notamment entre les chefs d'Etat et les ministres des Affaires étrangères. Ce fut une année au cours de laquelle les relations entre le Japon et la Chine ont repris leur trajectoire normale et sont entrées dans une nouvelle phase de développement. En mai 2018, le Premier ministre de la République populaire de Chine Li KEQIANG a effectué une visite officielle au Japon. La dernière visite officielle d'un premier ministre chinois remontait à 2010, soit 8 ans auparavant. En octobre de la même année, le Premier ministre Shinzo ABE s'est rendu en Chine en visite officielle, ce qui n'était pas arrivé depuis 7 ans. Par ailleurs, pour la première fois en 9 ans, les ministres des Affaires étrangères ont tous deux effectué des visites officielles. Enfin, des parlementaires et des membres de partis



politiques ont également eu des échanges actifs. Ainsi, un dialogue pragmatique et un climat de confiance ont pu être progressivement installés dans tous les domaines.

Dans le même temps, les tentatives unilatérales de la Chine pour modifier le statu quo en mer de Chine orientale sont inacceptables. Le Japon continuera à réagir avec sang-froid et fermeté tout en renforçant sa coopération avec les pays concernés pour cheminer vers une compréhension mutuelle et faire de la mer de Chine orientale « une mer de paix, de coopération et d'amitié ».

Les relations diplomatiques entre le Japon et la République de Corée se sont très fortement détériorées suite à une succession de comportements négatifs de la part de celle-ci à l'égard du Japon, comme le jugement de la Cour suprême de la République de Corée au sujet des anciens travailleurs civils originaires de la péninsule coréenne ; l'annonce du gouvernement coréen concernant son intention de dissoudre la « Fondation pour la réconciliation et le rétablissement » ; l'impossibilité pour la flotte japonaise de participer à la Revue internationale de la flotte en raison de la polémique entourant le drapeau des Forces navales d'autodéfense japonaises ; et l'incident impliquant un navire de la marine sud-coréenne qui a verrouillé son radar de contrôle de tir sur un avion de la marine japonaise. De même, en ce qui concerne l'île de Takeshima, territoire dont le Japon détient la souveraineté, les entraînements militaires coréens, les recherches maritimes coréennes et le débarquement des élus du Parlement de la République de Corée se succèdent sur l'île et ses alentours, le Japon n'ayant pas manqué de protester avec fermeté à chacune de ces occasions. Le Gouvernement du Japon, conformément à sa position de toujours, continuera à exhorter la partie coréenne à prendre les mesures qui s'imposent concernant ces problèmes difficiles.

D'un autre côté, les échanges entre les peuples japonais et coréen ont été forts et, en 2018, le nombre de visiteurs circulant entre le Japon et la Corée a dépassé pour la première fois les 10 millions de personnes.

En 2018, Le Japon a eu un dialogue politique fort avec la Russie par le biais de 4 Sommets Japon-Russie et d'autant de rencontres des ministres des Affaires étrangères. En novembre 2018, lors du Sommet Japon-Russie, le Premier ministre ABE a convenu avec le Président POUTINE « d'accélérer les négociations d'un traité de paix fondé sur la déclaration commune de 1956 ». En outre, en décembre 2018 en marge du G20 à Buenos Aires en Argentine, les deux chefs d'Etat ont convenu que : « M. KONO, ministre des Affaires étrangères japonaises et M. LAVROV, son homologue russe, seront responsables des négociations, et sous leur coupe, M. MORI, vice-ministre des Affaires étrangères japonaises et M. MORGOULOV, vice-ministre des Affaires étrangères russes, seront en charge de mener les négociations ». Sous le solide leadership des deux chefs d'Etat, le Japon continuera de mener les négociations avec la Russie avec persévérance afin de résoudre les différends territoriaux et de conclure un traité de paix.

En ce qui concerne la question de la Corée du Nord, le Président TRUMP et le Dirigeant suprême de la République populaire démocratique de Corée KIM JONG-UN, se sont accordés sur une dénucléarisation totale de la péninsule coréenne lors du Sommet historique entre les Etats-Unis et la Corée du Nord qui s'est tenu en juin 2018 à Singapour. Le 2^{ème} Sommet Etats-Unis-Corée du Nord a eu lieu en février 2019 à Hanoï, au Vietnam. En tenant compte des résultats de ces deux Sommets, il est capital que la communauté internationale reste unie pour soutenir le processus entamé par les Etats-Unis et la Corée du Nord. Afin de progresser vers une résolution globale des problématiques concernant les enlèvements, le nucléaire et les missiles, le Japon continuera à coopérer avec les Etats-Unis et la Corée du Nord et à collaborer étroitement avec la communauté internationale et plus particulièrement avec la Chine et la Russie. En effet, la question des enlèvements de citoyens japonais par la Corée du Nord touche à la souveraineté du Japon et à la vie et la sécurité de ses ressortissants, mais il s'agit également d'un enjeu universel

pour la communauté internationale puisque ces enlèvements constituent une violation des droits de l'homme. Le Japon a fait de cette problématique une priorité absolue, et il s'emploiera à la régler en collaborant étroitement avec les pays concernés, et plus particulièrement avec les Etats-Unis.

En octobre 2018, le Premier ministre indien, Narendra MODI, a effectué sa 3^{ème} visite officielle au Japon depuis le début de son mandat. Il s'agit de son 12^{ème} sommet avec le Premier ministre ABE. Afin de concrétiser la stratégie pour un océan Indopacifique libre et ouvert, les deux chefs d'Etat ont exprimé leur volonté de coopérer dans de nombreux domaines, comme le lancement d'une consultation entre les ministères des Affaires étrangères et de la Défense « 2+2 », l'identification de projets de coopération concrets liés à l'amélioration de la connectivité, la négociation d'un accord de soutien logistique nippon-indien (ACSA) et la progression du projet de ligne ferroviaire à grande vitesse.

Comme en témoignent la 8^{ème} Session de consultation entre les ministères des Affaires étrangères et de la Défense « 2+2 » en octobre 2018 ainsi que la visite officielle du Premier ministre ABE en novembre 2018 à Darwin en Australie, le Japon et l'Australie, en tant que partenaires stratégiques partageant des valeurs et intérêts communs, renforcent progressivement leur coopération dans un large éventail de domaines tels que la sécurité, l'économie et les affaires régionales, etc.

La stabilité et la prospérité de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sont très importantes pour celles de l'ensemble de la région Asie-Pacifique. Le Japon est favorable au rôle central et à l'unité de l'ASEAN ; il encourage les efforts d'intégration mené par l'organisation et renforce ses relations avec elle et chacun des pays membres.

En Europe, le Japon fait appel aux organisations internationales telles que l'UE ou l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour renforcer ses relations à plusieurs niveaux. Il encourage la coopération avec le Royaume-Uni et

la France en matière de sécurité et de défense. En outre, le Japon approfondit ses relations avec les Etats insulaires du Pacifique à travers le processus PALM (Pacific Islands Leaders Meeting). Il renforce également ses relations avec les pays d'Asie centrale, du Caucase et de l'Amérique latine.

(iii) La promotion de la diplomatie économique

En 2018, le Gouvernement du Japon a mis en avant trois aspects de sa diplomatie économique, à savoir : (1) l'élaboration de réglementations pour renforcer un système économique mondial libre et ouvert, (2) la promotion du partenariat public-privé pour soutenir l'implantation des entreprises japonaises à l'étranger et (3) la promotion : de la diplomatie des ressources, des investissements étrangers à destination du Japon et du tourisme.

Pour le Japon qui a réalisé sa croissance économique dans le cadre du libre-échange, il est extrêmement important de maintenir et de développer un ordre économique international stable, ouvert et fondé sur des règles. A l'occasion du Sommet du G7 de Charlevoix, au Canada, et du Sommet du G20 de Buenos Aires en Argentine, le Japon a mené les débats sur l'économie mondiale et le commerce. Lors de la séance de clôture du Sommet du G20 de Buenos Aires, le Premier ministre ABE a succédé au Président argentin MACRI à la présidence du G20 et a exprimé son enthousiasme pour le Sommet du G20 d'Osaka, organisé les 28 et 29 juin 2019. Par ailleurs, alors que le protectionnisme montait, le Japon a débattu du libre-échange et de la croissance inclusive dans le cadre d'organisations internationales telles que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) ou l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

L'Accord de partenariat transpacifique (TPP12) a été signé en février 2016 en vue d'encourager le libre-échange, mais, en janvier 2017, l'administration TRUMP a annoncé le retrait des Etats-Unis de l'Accord. Néanmoins, à l'initiative du Japon, les 11 pays, excepté les Etats-Unis, sont parvenus à un consensus sur un Accord de partenariat transpacifique global et progressiste



(TPP11) en novembre 2017 à Da Nang au Vietnam. Cet accord a été signé en mars 2018, à San Diego au Chili, et est entré en vigueur le 30 décembre de la même année. Quant à l'Accord de partenariat économique Japon-UE (EPA), il a été signé par le Premier ministre Shinzo ABE, le Président du Conseil européen Donald TUSK et le Président de la Commission européenne Jean-Claude JUNCKER lors du Sommet Japon-UE en juillet 2018, et est entré en vigueur au 1^{er} février 2019. Le Japon entreprendra activement les négociations à la fois sur le Partenariat économique régional global (RECP) de l'Asie de l'Est et sur l'Accord de libre-échange entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud (FTA), et continuera ainsi à propager les règles relatives au commerce et aux investissements pour un 21^{ème} siècle libre et juste.

Afin de soutenir la croissance économique à l'étranger et notamment dans les pays émergents tout en maintenant une croissance économique constante chez lui, le Japon aide ses entreprises à s'implanter à l'étranger. En effet, les missions diplomatiques établies dans le monde ont apporté une aide active aux entreprises japonaises en mettant en place, par exemple, un service d'assistance aux entreprises, la promotion à l'étranger d'infrastructure et de technologies japonaises grâce au partenariat public-privé ou encore l'organisation d'événements pour promouvoir les produits japonais. Concernant les restrictions à l'importation mises en place suite au grand séisme de l'Est du Japon et à l'accident nucléaire de Fukushima, le Japon a rapidement communiqué des informations précises aux gouvernements et au grand public et travaille à l'annulation de ces restrictions sur la base de preuves scientifiques. Par ailleurs, si l'on considère l'aide publique au développement (APD) dans la perspective de la croissance japonaise, le Japon a activement encouragé les commandes reçues par les entreprises japonaises pour des projets relevant de l'APD et a instauré une coopération gagnant-gagnant qui favorise à la fois l'implantation à l'étranger de PME japonaises utilisant l'APD et le développement économique et social des pays partenaires.

Dans le domaine des ressources, le Japon s'est attaché à renforcer la sécurité énergétique et alimentaire au Japon et dans le monde. Le *Rapport sur la réunion stratégique des missions diplomatiques concernant les actions menées en matière de ressources énergétiques et minérales au titre de l'exercice 2017* a été élaboré en février 2018. Ce rapport décrit les efforts concrets déployés par le Japon pour assurer la stabilité de l'approvisionnement en ressources du pays et promouvoir sa diplomatie dans les domaines de l'énergie et des ressources. De plus, en juillet, le ministère des Affaires étrangères a annoncé son intention de poursuivre une diplomatie énergétique répondant aux enjeux énergétiques mondiaux et à la transition énergétique. Par ailleurs, en tant que grand pays producteur et consommateur de produits de la mer, le Japon joue un rôle actif dans la gestion, la conservation et l'exploitation durable des ressources marines vivantes, y compris les baleines. Concernant la politique japonaise en matière de chasse à la baleine, lors de l'Assemblée générale de la Commission baleinière internationale (CBI) en septembre 2018, les pays opposés à la chasse à la baleine ont encore une fois montré qu'ils n'avaient aucunement l'intention de permettre la chasse à la baleine sous quelque forme que ce soit. Au vu de l'impossibilité de faire coexister des positions différentes au sein de la CBI, le Japon en a annoncé son retrait en décembre de la même année. Même après son retrait, le Japon continuera à respecter le droit international et à contribuer à la gestion des ressources baleinières fondée sur des connaissances scientifiques.

Grâce aux efforts fournis pour attirer les touristes étrangers, notamment par le biais d'une simplification stratégique des conditions d'obtention des visas et une communication sur les attraits du pays, le Japon a accueilli 31,19 millions de visiteurs étrangers en 2018.

(iv) Les mesures prises face aux problématiques mondiales

Les sujets tels que le désarmement, la non-prolifération des armes, le développement

durable, la réduction des risques de catastrophes, l'environnement, les droits de l'homme, l'autonomisation des femmes, la consolidation de l'Etat de droit, sont des problématiques qui touchent à la paix, à la stabilité et à la prospérité de la communauté internationale, dont le Japon. Ces sujets ne sont pas du ressort d'un seul pays, et il est nécessaire de prendre des mesures en accord avec l'ensemble de la communauté internationale. Les efforts pour la résolution de ces questions représentent une part essentielle de l'initiative japonaise de « pacifisme proactif ».

Le Japon respecte au sein de la communauté internationale les droits de l'homme, la liberté et la démocratie en tant que valeurs fondamentales et il met en œuvre sa contribution internationale fondée sur le concept de « sécurité humaine » pour que chaque individu puisse valoriser son potentiel, et pour que les personnes fragiles soient prises en compte.

[Encourager la coopération en faveur de la paix mondiale]

Le Japon, en se fondant sur le principe de la coopération internationale et sur le « pacifisme proactif », accorde de l'importance à la coopération dans le domaine du maintien et de la construction de la paix comme la Force de maintien de la paix des Nations Unies, et depuis 1992, plus de 12 500 personnes ont été envoyées pour rejoindre les 27 missions des Casques bleus. Plus récemment, le Japon a envoyé des officiers pour la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à partir de 2011, tandis qu'à partir de 2012, des unités du génie y ont été missionnées. L'activité de ce corps a pris fin en mai 2017, mais 4 officiers des Forces terrestres d'autodéfense japonaises poursuivent leurs activités au sein du quartier général de la MINUSS.

[Les mesures contre le terrorisme et l'extrémisme violent]

Face aux menaces grandissantes du terrorisme et de l'extrémisme violent, le Japon a rédigé un « Plan d'action du G7 en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent », lors du

Sommet du G7 à Ise-shima en 2016. Sur la base de ce plan, le Japon s'est engagé à renforcer des mesures globales articulées autour des trois piliers suivants : (i) l'amélioration de la capacité à réagir face au terrorisme ; (ii) les mesures contre l'extrémisme violent, cause principale du terrorisme ; (iii) l'engagement pour un développement socio-économique en vue de bâtir les fondations d'une société modérée. Ainsi, lors du Sommet du G7 de Charlevoix (Canada) en 2018, le G7 a également confirmé sa volonté de continuer à coopérer pour faire face au terrorisme. De plus, le Japon appuie sa coopération en matière de lutte contre le terrorisme avec les pays concernés par le biais du Service de renseignements pour la lutte antiterroriste du Japon. En parallèle, le Japon renforce les mesures de sécurité pour ses ressortissants vivant à l'étranger notamment à l'égard du personnel des entreprises, des touristes, des étudiants, des personnes travaillant pour la coopération internationale.

[Les mesures proactives pour le désarmement et la non-prolifération des armes]

Etant le seul pays à avoir connu des bombardements atomiques entemps de guerre, le Japon s'est fixé pour objectif de réussir le désarmement nucléaire à l'échelle mondiale, et il souhaite prendre l'initiative des mesures de désarmement et de non-prolifération nucléaire au sein la communauté internationale. Le Japon accorde de l'importance au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) auquel participent les pays dotés ou non de l'arme nucléaire, et qui est la base fondatrice du régime international de non-prolifération et de désarmement nucléaire. Ainsi, le Japon, tout en réagissant de manière pertinente face à la menace réelle posée par le nucléaire, s'engage à la prise de mesures concrètes et réalistes en faveur du désarmement nucléaire.

Le ministre des Affaires étrangères Taro KONO a participé à la 2^{ème} session du Comité préparatoire en vue de la Conférence d'examen du TNP de 2020 qui s'est tenue d'avril à mai 2018 à Genève, et il y a présenté les propositions du



Groupe de personnalités de haut niveau pour les processus efficaces de non-prolifération et de désarmement en matière de transparence, de vérification et de débat. Il a également déclaré que la coopération des pays dotés ou non de l'arme nucléaire concernant la prise de mesures concrètes et réalistes est la voie vers l'abolition des armes nucléaires en laquelle le Japon croit. Lors de la 3^{ème} session du Groupe en novembre 2018 à Nagasaki, les perspectives à moyen et long termes sur la question du rapport entre le désarmement et la sécurité ont été discutées, en prenant en compte ces propositions. La résolution de cette question est impérative afin de maintenir le cap en vue de l'abolition des armes nucléaires. La 9^{ème} Réunion ministérielle des amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) a eu lieu durant la Semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies (cette réunion est organisée tous les 2 ans, l'année où n'est pas organisée la Conférence sur la facilitation de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui est également bisannuelle). Lors de cette réunion présidée conjointement par le ministre des Affaires étrangères Taro KONO et son homologue australienne Marise PAYNE, un communiqué commun des deux ministres a été rédigé au sujet de la facilitation de l'entrée en vigueur et de la généralisation du Traité ainsi que du renforcement du système de vérification. Ce communiqué comporte aussi un appel pour que la Corée du Nord signe et ratifie ledit Traité. Par ailleurs, le Japon a présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies une résolution sur l'abolition totale des armes nucléaires afin de pouvoir créer la base commune des mesures que toute la communauté internationale pourra unanimement adopter dans le but de voir naître un monde sans armes nucléaires malgré la conjoncture sécuritaire actuelle difficile au niveau international. Cette Résolution a été adoptée avec le soutien de 162 pays.

[Renforcer la coopération avec les Nations Unies et la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies]

De janvier 2016 à décembre 2017, le Japon a été pour la 11^{ème} fois l'un des membres non-permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. C'est la plus importante récurrence de mandats parmi les Etats membres de l'ONU.

Il y a urgence à réformer le Conseil de sécurité en tenant compte des réalités de la communauté internationale au XXI^{ème} siècle afin qu'il puisse répondre efficacement aux défis d'aujourd'hui. Le Japon met tout en œuvre pour réaliser cette réforme, notamment en souhaitant y participer en tant que membre permanent. Et en attendant son entrée parmi les membres permanents du Conseil de sécurité, le Japon a posé sa candidature à l'élection des membres non-permanents qui aura lieu en 2022, afin de poursuivre sa contribution au maintien de la paix et de la sécurité de la communauté internationale.

De plus, en vue de répondre à différentes problématiques, gérées d'abord par les Nations Unies puis par d'autres organisations internationales, le Japon apporte une contribution politique et financière, ainsi qu'une contribution humaine par le biais du personnel japonais qui travaille dans des organisations internationales, et le Japon s'efforce d'augmenter leur nombre et de favoriser leur promotion.

[Des efforts proactifs pour un renforcement de l'Etat de droit]

Le Japon met en œuvre le maintien et le développement des « Zones maritimes libres, ouvertes et stables », selon les « Trois principes du droit de la mer ». De plus, le Japon renforce ses relations de coopération avec différents pays et participe activement aux efforts de la communauté internationale avec des mesures telles que des initiatives pour promouvoir et asseoir la liberté de navigation et de survol ; des initiatives pour assurer la sécurité des couloirs maritimes grâce à des mesures de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes et dans le golfe d'Aden par le biais d'un soutien au Centre d'échange de renseignements dans le cadre

de l'Accord de coopération régionale contre la piraterie et les vols à main armée à l'encontre des navires en Asie (ReCAAP) ; l'élaboration de règles internationales pour renforcer l'Etat de droit dans l'espace et le cyberspace, ainsi que dans l'Arctique.

[Les droits de l'homme]

Les droits de l'homme, la liberté et la démocratie sont des valeurs fondamentales et leur défense, ainsi que leur promotion, sont essentielles pour la paix et la stabilité de la communauté internationale. Dans ce domaine, le Japon participe activement à des dialogues bilatéraux et des forums multilatéraux tels que ceux organisés par l'ONU et il contribue, notamment à des dialogues constructifs avec les organes des Nations Unies dédiés à l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans le monde.

[Une société dans laquelle les femmes brillent]

Lors du Sommet du G7 de Charlevoix (Canada), le sujet de l'égalité entre les sexes a été abordé en tant que thème transversal. Dans son discours, le Premier ministre a confirmé, entre autres, la poursuite de l'engagement vis-à-vis de l'égalité femmes-hommes. Dans ce cadre, le Japon a annoncé une aide de 200 millions de dollars américains afin de soutenir le développement des ressources humaines, une éducation de qualité et la formation professionnelle des petites filles et des adolescentes des pays en voie de développement. Par ailleurs, lors du Sommet du G20 de Buenos Aires en Argentine, le discours du Premier ministre faisait état de la volonté du Japon de faire perdurer l'Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneures (We-Fi) dont le lancement avait été annoncé à l'occasion du Sommet du G20 de Hambourg en Allemagne, en juillet 2017, et à laquelle le Japon a contribué à hauteur de 50 millions de dollars américains. La 5^{ème} Assemblée mondiale pour les femmes WAW! a été organisée en mars 2019, parallèlement au W20, l'un des groupes d'engagement du G20 (entité indépendante des gouvernements, créée

par des parties prenantes de la communauté internationale).

[Les principes fondamentaux de l'Aide Publique au Développement (APD) et son usage]

Sous l'égide des Principes fondamentaux de l'Aide Publique au Développement (APD) adoptés sur décision du Conseil des ministres en février 2015, le Japon continue de faire un usage proactif et stratégique de l'APD qui participe à la fois au développement des entreprises japonaises à l'étranger et au développement économique et social des pays partenaires, et ce, afin de contribuer à la paix, à la stabilité et à la prospérité de la communauté internationale et de défendre les intérêts nationaux du Japon à travers ces mesures.

[La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD)]

Depuis 1993, le Japon a choisi de soutenir le développement en Afrique au moyen de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD). En octobre 2018, le ministre japonais des Affaires étrangères Taro KONO a assisté à la Conférence ministérielle de la TICAD en tant que co-président, et il a confirmé l'état d'avancement des initiatives annoncées lors des TICAD V et VI.

[Les infrastructures de qualité]

Convaincu que le développement des infrastructures devrait contribuer à une « croissance de qualité » dans les pays en voie de développement, et sur la base des Principes du G7 pour la promotion des investissements dans les infrastructures de qualité adoptés lors du Sommet du G7 d'Ise-shima de 2016, le Japon encourage le développement d'« infrastructures de qualité » par lesquelles sont assurés : un accès ouvert et transparent, une efficacité économique prenant en compte le coût du cycle de vie, la sécurité, les emplois locaux, les transferts de technologies, des considérations sociales et environnementales, un alignement des stratégies économiques et de développement, comprenant



la solidité fiscale des pays bénéficiaires ainsi que la mobilisation effective du capital. Afin de faire connaître ce concept d'« infrastructures de qualité » dans l'ensemble de la communauté internationale, le Japon a organisé en avril 2018 un Séminaire sur la promotion des infrastructures de qualité conjointement avec le Centre de développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), et en septembre, a co-organisé un Événement en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la promotion des infrastructures de qualité avec l'UE et les Nations Unies.

[Les Objectifs de Développement Durable (ODD)]

Les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés à l'unanimité lors du Sommet des Nations Unies en 2015, couvrent 17 objectifs internationaux. Afin de mettre en œuvre les objectifs de la communauté internationale pour la réalisation des ODD, le Japon a souhaité accélérer les mesures nationales et internationales. Lors de la 6^{ème} réunion du Siècle pour la promotion des ODD qui s'est tenu en décembre 2018 à la résidence officielle du Premier ministre japonais, l'adoption du Plan d'actions 2019 des ODD a permis de réunir les engagements gouvernementaux les plus importants selon les trois axes suivants : (1) la promotion de l'action publique-privée de « Society 5.0 » couplée avec les ODD ; (2) le développement économique local avec pour force motrice les ODD ; (3) l'encouragement à l'autonomisation des femmes et des prochaines générations en tant qu'acteurs des ODD. Ainsi, tel que le préconise le plan d'action des ODD, le Japon va continuer à contribuer à « développer le capital humain » et à « édifier des nations », en se fondant sur le concept de sécurité humaine afin de pouvoir réaliser une « société riche et dynamique ».

[La santé internationale]

Le secteur de la santé occupe une place très importante dans la concrétisation du concept de « sécurité humaine ». Sur la base de la Politique fondamentale en faveur de la paix et de la santé

formulée en septembre 2015, le Japon entreprend d'améliorer les systèmes de santé, notamment en promouvant la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), qui contribue à la résolution de crises sanitaires et au renforcement des moyens d'actions face à ces crises. Le CSU est un système de santé donnant accès à des services essentiels, de qualité, et financièrement abordables tout au long de la vie. Le ministre japonais de la Santé, du Travail et des Affaires sociales Katsunobu KATO a participé à la Conférence de haut niveau de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la tuberculose qui a eu lieu en septembre 2018. A cette occasion, il a fait part de la volonté du Japon d'apporter sa contribution dans ce domaine en proposant une coopération technique, ainsi qu'une participation financière à des organisations internationales.

[Le changement climatique]

L'Accord de Paris est un cadre équitable et efficace qui prévoit le respect d'objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre selon une contribution déterminée nationalement et présentée par chaque pays, sans faire de distinction entre pays en développement et pays développés, et la mise en œuvre de mesures visant à atteindre ces objectifs. Après l'adoption de ce Traité, des négociations sur les directives d'application ont commencées en vue d'une application systématique. Lors de la 24^{ème} Conférence annuelle de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24) qui s'est déroulée en décembre 2018 à Katowice en Pologne, les directives d'application dudit Accord ont été adoptées en se fondant sur des sujets tels que l'atténuation, l'adaptation et la transparence du cadre, les mécanismes de marché et le financement. Le Japon a activement participé aux négociations pour chacun de ces sujets, et a pu aider à la formulation de règles communes à tous les pays dans l'esprit de l'Accord de Paris.

[L'utilisation des sciences et des technologies dans la diplomatie]

Les sciences et les technologies constituent des éléments fondamentaux de la paix et de la

prospérité, et le ministère japonais des Affaires étrangères propose des initiatives consistant à utiliser leur force dans la diplomatie à des niveaux bilatéraux et multilatéraux. Le conseiller scientifique et technologique près le ministère japonais des Affaires étrangères, M. KISHI, rassemble les compétences au niveau national par le biais du Comité consultatif pour la promotion de la diplomatie scientifique et technologique, dont il est le président, tout en conseillant le ministre des Affaires étrangères et les directions et sous-directions concernées, mais aussi en contribuant à l'élargissement des réseaux d'informations et leur diffusion à l'étranger. A l'occasion du 3^{ème} Forum sur la Science, la Technologie et l'Innovation (STI) des Nations Unies qui a eu lieu en juin 2018, M. KISHI a présenté, en tant qu'intervenant, les initiatives japonaises conformément aux Propositions pour l'avenir créées en 2017 pour une mise en œuvre des ODD, et il a proposé que chaque pays élabore une feuille de route relative à la STI.

(v) La contribution à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient

D'un point de vue géopolitique, le Moyen-Orient et le Maghreb se situent dans une région stratégique, et ce sont d'importants fournisseurs mondiaux de ressources énergétiques telles que le pétrole ou le gaz naturel. D'autre part, cette région est confrontée à différents problèmes déstabilisateurs comme la violence émanant de l'EIIL et d'autres groupes extrémistes ou encore la question des réfugiés. L'instauration de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient revêt donc une importance particulière pour le Japon et le monde entier, et la communauté internationale s'efforce de résoudre ces difficultés.

Le Japon, en collaboration avec la communauté internationale, fournit à la région de l'aide humanitaire, œuvre pour sa stabilisation et, dans une perspective à moyen et long termes, contribue à son développement. Parallèlement, le Japon encourage les pays tiers à jouer un rôle constructif dans l'instauration d'une stabilité à caractère durable dans cette région. En avril

2018, dans le but de consolider la stabilité de l'Irak post-EIIL, le Japon a organisé la Réunion de Tokyo pour le maintien de l'ordre et le développement économique de l'Irak. En octobre 2018, à l'occasion du Dialogue de Manama, où il s'est rendu pour la deuxième fois consécutive, le Ministre des Affaires étrangères M. KONO a réaffirmé son soutien aux réformes menées par les pays du Moyen-Orient, en mettant à profit les connaissances japonaises dans des domaines comme la formation professionnelle, par exemple.

(vi) La promotion d'un « Espace indopacifique libre et ouvert »

L'instauration d'un ordre maritime libre et ouvert, fondé sur le respect du droit, est cruciale pour la stabilité et la prospérité de la communauté internationale. En ce sens, la zone indopacifique est la clé du dynamisme mondial. Elle s'étend de l'Asie-Pacifique jusqu'au Moyen-Orient et à l'Afrique en passant par l'océan Indien, et accueille plus de la moitié de la population de la planète. Le maintien et le renforcement de l'ordre maritime libre et ouvert, qui peut être considéré comme un « bien public mondial », garantira la stabilité et la prospérité de tous les pays de la région de manière équitable. Afin de concrétiser cette démarche, le Japon s'investit dans trois axes stratégiques : (1) Diffuser et implanter les principes tels que l'État de droit, la liberté de navigation ou le libre-échange, (2) Aspirer à la prospérité économique, notamment en renforçant la connectivité par la mise en œuvre d'« infrastructures de haute qualité » conformes aux normes internationales, (3) Pacifier et stabiliser la région en encourageant l'application stricte du droit maritime, et en prenant des mesures telles que la prévention des risques naturels, la lutte contre la piraterie et la prolifération des armes. Le Japon prendra des mesures concrètes en coopération étroite avec les États-Unis, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, les pays de l'ASEAN, les États insulaires du Pacifique ainsi que les principaux pays européens.



(3) La communication externe et le renforcement de la diplomatie

[La communication externe]

Afin que notre politique étrangère se développe, il s'avère indispensable que les projets et les initiatives menés par le Japon, tant sur le plan national qu'international, soient bien compris et soient soutenus. Faire connaître les divers attraits du Japon tels que sa gastronomie ou sa culture contribue à une meilleure compréhension du pays par la communauté internationale et, du point de vue économique, encourage le tourisme et l'exportation. Le ministère des Affaires étrangères préconise également la diffusion d'informations à destination de l'étranger pour attirer en retour de nombreux touristes et investisseurs au Japon.

En 2018 encore, le ministère a également assuré la communication nationale et internationale à travers différents médias dont son site Web et les réseaux sociaux. Il a notamment mis l'accent sur l'événement de l'année intitulé *Japonismes 2018 : les âmes en résonance* commémorant le 160^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre le Japon et la

France. A cette occasion, un grand programme de communication a été mis en œuvre pour présenter aux Français l'art, la culture, la gastronomie et les charmes régionaux du Japon. Toujours en 2018, le Japon a inauguré les deux dernières « Japan Houses » (maisons du Japon), en juin à Londres et en août à Los Angeles. La création de ces « Japan Houses », dont le but est de promouvoir l'attractivité du Japon auprès du grand public, est une initiative soutenue par tout le pays. Les trois Maisons prévues sont désormais ouvertes, si l'on tient compte de la première inaugurée en avril 2017 à São Paulo.

[Le renforcement structurel des moyens diplomatiques]

Au moment où les défis rencontrés par la diplomatie se diversifient et sont plus difficiles à relever, il est impératif de consolider les moyens diplomatiques pour pouvoir déployer les outils adéquats. Le ministère des Affaires étrangères, tout en poursuivant la rationalisation, œuvre de manière stratégique à l'amélioration de la structure organisationnelle et entend ainsi renforcer ses moyens opérationnels.

Pour consulter la totalité du Livre Bleu Diplomatique 2019 (Diplomatic Bluebook 2019), veuillez cliquer sur le lien ci-dessous

Japonais : <https://www.mofa.go.jp/mofaj/gaiko/bluebook/index.html>

Anglais : <https://www.mofa.go.jp/policy/other/bluebook/index.html>